

Flash FFAM N° 111 – 6 janvier 2012

SECRETARIAT André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile, secretaire@moulinsdefrance.org

☎ : 09 64 198 310 ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

**PUBLICATION PÉRIODIQUE DE LA FFAM DESTINÉE À L'INFORMATION DES RESPONSABLES
DES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES ET AUX MEMBRES DE LA SECTION DES MEMBRES INDIVIDUELS**

**Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM
créez un lien dynamique vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org sur le site de votre associationⁱ**

Flashs précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <[moulinsdefrance.org](http://www.moulinsdefrance.org)> (bouton 4 de la page d'accueil Publications)

Afin d'assurer le maximum de sécurité et des délais écourtés des transactions, les associations et les membres individuels sont invités à mettre en place un système de règlements par virement sur le c/c de la FFAM Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

merci de veiller à bien préciser l'origine (identité ou sigle) et le libellé du motif du virement pour une identification correcte.

En cas de règlement par chèque se conformer aux informations fournies sur le bulletin adéquat pour le circuit si non précisé envoyer le courrier au secrétariat.

prochain bureau le 21 janvier, prochain CA le 17 mars

En cette période traditionnelle d'échange des vœux, je présente à chacune et chacun tous mes vœux pour que cette nouvelle année présidente voit nos efforts communs en faveur de la défense des moulins récompensés... La présidente, Annie Bouchard

Fonds d'interventions : Face à une administration dont certains membres, hiérarchiquement élevés, disent clairement chercher l'affrontement judiciaire, tout en sachant que beaucoup de propriétaires de seuils et moulins n'en auront pas les moyens financiers, l'AG 2011 de la FFAM a acté la création d'un fonds de solidarité alimenté par les dons des adhérents. Transmis en période de vacances, l'appel de juillet a néanmoins permis "d'amorcer la pompe". Que les premiers donateurs en soient remerciés.

Les menaces se précisant, notamment à propos des projets de classement des cours d'eau, il est nécessaire que la solidarité permette de mobiliser des fonds importants. A titre indicatif, un recours au tribunal administratif, fait par un avocat, nécessite entre 3 500 et 5 000 euros. Deux actions sont d'ores et déjà engagées, validées par le conseil d'administration.

La FFAM représente plus de 6 000 membres attachés à ce patrimoine exceptionnel que sont nos moulins. Il est indispensable que nous nous mobilisions tous, chacun en fonction de ses moyens, pour que ce patrimoine ne soit pas démantelé sous des prétextes fallacieux. Nous demandons impérativement à ce que tous les responsables d'association relaient cet appel sans relâche, auprès de leurs adhérents, amis des moulins, en insistant sur sa nécessité. A diffuser par mailing, site web, bulletin périodique, etc. Les associations peuvent elles aussi participer, la FFAM remercie celles qui ont envoyé un chèque.

Plus d'infos sur www.moulinsdefrance.org/doc/Fonds.pdf

adresse du Trésorier Jacques Chavanon 12 rue Sainte Anne 31000 Toulouse. tresorier@moulinsdefrance.org

L'assemblée générale des membres de la FFAM aura lieu le dimanche 29 avril à Reims (Marne). 2012 est une année d'élections pour le renouvellement de la moitié du conseil d'administration... Une modification des statuts proposée à l'unanimité par le CA réuni le 3 décembre donnera lieu à la convocation d'une AG extraordinaire, il est proposé de passer le nombre d'administrateurs de 15 à « entre 15 et 20 », pour tenir compte du développement de la FFAM passée d'une trentaine d'associations affiliées à presque 100.

Venez mettre vos compétences au service de la FFAM, faites acte de candidature dès maintenant ! Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos légitimes questionnements en toute transparence...

Le Congrès FFAM 2012 se tiendra à Reims (51) du vendredi 27 au dimanche 29 avril après le déjeuner de midi, accueil par nos amis des moulins marnais AMM. Une conférence est prévue le vendredi 27 dès le début d'après-midi (accueil à partir de 13h30, possibilité d'arriver le matin, déjeuner en option). L'AG se tiendra le dimanche 29 matin, visites le samedi. Prolongations en option dimanche après-midi et lundi 30. Prix par personne en chambre double pour « congrès du vendredi après déjeuner jusqu'au dimanche après déjeuner » hors options et suppléments = 260 €. Hébergement hôtels 3 étoiles en centre ville, face à la gare TGV, parking VP payant en sus. **Bulletin d'inscription en ligne** www.moulinsdefrance.org/Encours/inscr_congres.pdf. Nombre de places limité. Réservé aux membres FFAM à jour de cotisation 2012.

Revue Moulins de France, Tarifs inchangés pour 2012 (abonnements, annonces, encarts publicitaires) cf tarifs sur www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html. Pensez à vos renouvellements d'abonnements (les bulletins 2012 seront en ligne mi-novembre), et pour les dirigeants d'associations pensez à jumeler adhésion à l'association et abonnement. Vous avez reçu par mail la liste de vos adhérents qui ont reçu la revue pour 2011, cette liste est à valider, et à actualiser pour le routage du n° de janvier. Les listes d'abonnés sont à transmettre au plus tard chaque fin de trimestre, et au fur et à mesure pour les nouveaux abonnés afin qu'ils puissent recevoir rapidement les n° déjà parus (cf [Sommaires des séries annuelles](#)). Votre revue passe à 40 pages à compter du n° d'avril.

Associations affiliées : Vous avez reçu l'appel à cotisation 2012, merci à ceux qui l'ont déjà renvoyé, merci aux autres de le renvoyer rapidement pour faciliter le travail des bénévoles de la Fédération ! Une ASSOCIATION LOCALE ou ALAM est association constituée autour de la sauvegarde et/ou de l'animation d'un seul moulin (cf [article 2 des statuts FFAM](#)). Les associations réunissant des propriétaires de moulins, notamment hydrauliques, quel qu'en soit le nombre et sur quelque « territoire » que ce soit, de plus en plus nombreuses pour s'adapter à la notion de bassin versant -ou les associations locales dont la « couverture géographique » a évolué- entrent dans la catégorie des ASSOCIATIONS TERRITORIALES (ex ARAM dont la définition a été élargie). Les propriétaires de moulins adhérents d'une association cotisant comme association locale ne peuvent bénéficier des services de la FFAM (assurance, abonnement à tarif réduit, assistance juridique, etc). Il en serait de même pour les membres d'une association de propriétaires (= association territoriale) qui adhérerait à une autre association territoriale.

Les Journées des Moulins 2012 auront lieu les 16 et 17 juin (manifestation officiellement sur 2 jours, participation le samedi et le dimanche, ou l'un ou l'autre jour au libre choix de chacun). Les journées du patrimoine de pays et des moulins fêtent la cuisine, les terroirs et les savoir-faire ! Thème particulièrement riche pour faire comprendre l'importance touristique et économique des moulins... moulins à farines, à huile d'olive, ou de noix, de noisette, etc, sans oublier les céréales, les fromages, le cidre, les brasseries, les fours à pain, le boulanger, l'accueil ou la restauration dans des moulins, **IMPORTANT** : La FFAM est chargée de l'enregistrement des inscriptions moulins qui se feront donc comme les années précédentes via les responsables de l'association territoriale dont vous dépendez (directement auprès de André Lacour pour les ALAM et les membres individuels). Merci de respecter ce circuit pour éviter les doublons et afin que votre association puisse assurer la communication locale. Merci aux dirigeants d'associations de bien faire passer ce message sur leur site web, sur leur bulletin associatif, etc. Un envoi groupé sous fichier excel des inscriptions moulins sera transmis à Patrimoine Environnement en fin de campagne. Les inscriptions seront ouvertes de mi-janvier à fin mars. **Correspondant FFAM (toutes animations moulins) : André Lacour 36 Rue de la Chaudière 91370 Verrières-le-Buisson Tel : 06 36 55 40 21 journeesdesmoulins@moulinsdefrance.org**

Les Journées nationales des moulins ont lieu traditionnellement le 3^e WE de juin, les propriétaires de moulins, premiers concernés, sont, avec les associations, les artisans de sa réussite, nous les remercions sincèrement. Partenaire des Journées du Patrimoine de Pays, grand et unique Rendez-vous annuel au soutien médiatique croissant, ces journées sont le moment propice à la sensibilisation de la sauvegarde des moulins, soutenue activement par nos partenaires institutionnels. Préparez conférences, expositions, circuits de découverte !

Nous souhaitons la bienvenue à l'Association les Amis de l'Arias, dont le siège est à Huismes (37), créée en 1997 pour « l'équilibre et l'harmonie de la vallée de l'Arias, en coordonnant les droits et intérêts de ses membres », déjà adhérente dans la section « Membres individuels ». La Riasse ou Arias (petit cours d'eau à faible pente, doublé de son « bief des moulins », le Douet, qui comptait sur 5,5 km 9 moulins selon la carte de Cassini est le dernier affluent de l'Indre avant sa rencontre avec la Loire...). Nous saluons sa présidente Françoise Bouillon, secrétaire des moulins de Touraine qui a participé à l'animation du stand FFAM au Salon des Maires.

Le Moulin du mois, présenté chaque mois en page portail du site web de la FFAM (+ lien vers son site sur bouton « Coup de cœur »). En janvier le moulin à vent de Bertaud à Bain-de-Bretagne (35), lauréat avec le moulin à vent de St-Michel l'Observatoire (04) du concours 2011 « [Nos Moulins ont de l'avenir](#) » organisé en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

Route des Moulins Particulier ou association locale, votre moulin mérite d'être présenté sur la Route des Moulins. Nous faire parvenir par mail 10 à 20 lignes de texte + 1 ou 2 photos, un lien sera établi vers votre site web, en réciprocité il vous sera demandé d'établir un lien vers le site de la FFAM www.moulinsdefrance.org

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires identiques), avec délivrance de facture. Tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org, **Brefs descriptifs** sur www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf. Commandes à adresser, accompagnées de l'avis de virement bancaire (RIB p 1 du flash et Bon de commande) ou du règlement, à Annie Bouchard, cidex 22 rte d'Avenay 14210 EVRECY direction@moulinsdefrance.org. Les ouvrages cités non édités par la FFAM sont à commander en librairie.

[CD supplément au n° 88 de la revue Moulins de France](#), audios et diapos des [conférences du congrès FFAM 2011](#).

Philatélie. Timbres congrès FFAM 2011. Comme chaque année la fédération a édité pour son congrès deux timbres La Poste représentant un moulin du Jura. Validité permanente pour affranchissement lettre 20 g. Tirage limité. La planche de 10 timbres 11 € + port 1,50 € /planche, pour quantités nous contacter).

JURIDIQUE

Dans le cadre de la "Mission de Diagnostic sur la mise en œuvre du PARCE (Plan d'actions pour la restauration de la continuité écologique) confiée au CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable)", Annie Bouchard et Jean-Marie Pingault ont été reçus au ministère de l'Ecologie le 6 décembre.

Compte-rendu de réunion La mise en place de cette mission a été décidée lors de notre entretien au Ministère le 31 août, consécutivement aux observations que nous avons faites relativement aux problèmes rencontrés sur le terrain au sujet de l'interprétation de la réglementation par les agents chargés de l'appliquer. Nous avons été informés oralement le 23 novembre sur le Salon des Maires, par Mme Odile Gauthier, de la désignation en octobre de 2 hauts fonctionnaires chargés de cette mission, et officiellement par mail en milieu de semaine dernière. Le RV a été fixé par contact téléphonique « dans les meilleurs délais » en fonction des disponibilités de chacun.

[Des représentants de la FFAM ont été reçus par M. Berteaud, au MEDDTM le 31 août](#)

Pour constituer votre dossier « Carte Grise » attestant l'existence légale de votre moulin à eau www.moulinsdefrance.org/doc/carte-grise.pdf, avec en bas de dernière page quelques liens utiles.

à lire absolument... www.moulinsdefrance.org/fiches/lectures.swf

MANIFESTATIONS

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

[Ecole d'architecture de Chaillot, Cité de l'Architecture et du Patrimoine \(Paris\) - lundi 16 janvier 2012,](#)

[18h30, Les moulins de Saint-Léonard-de-Noblat \(Haute-Vienne\)](#) Le cycle annuel de cours publics des architectes-élèves s'intéresse cette année au patrimoine industriel, en deux sessions. Le cycle court des lundis, obligatoire pour les élèves de 1ère année de l'Ecole de Chaillot, est une présentation, par des professionnels, de projets de restauration ou de valorisation d'édifices sur le même thème que ceux du cours public du jeudi. Il commence avec la **présentation du travail de diplôme des architectes-élèves de l'Ecole (promotion 2009-2011) sur les moulins de Saint-Léonard-de-Noblat, en présence de leur propriétaire, président des porcelaines Coquet/Jaune de chrome, le 16 janvier.**

Ce travail fait l'objet d'une **exposition jusqu'au 22 janvier 2012** dans la rue basse du palais de Chaillot après avoir été présenté à Saint-Léonard en juillet 2011 et avant d'entamer une itinérance auprès des écoles d'architecture et/ou organismes de diffusion culturelle qui en font la demande. www.citechailot.fr/auditorium/cours_publics_d_histoire_de_l_architecture_et_de_la_ville/cours_publics_6_e_session_2011-12.php

[Atelier "PATRIMOINE ET URBANISME" à Laval \(53\), vendredi 3 février 2012](#) L'urbanisme issu des lois inspirés par le Grenelle de l'environnement : **Quelle ville, quelle campagne ?** Atelier de Patrimoine-Environnement animé par son secrétaire général, le bâtonnier de La Bretesche, avec le concours de la délégation des Vieilles Maisons Françaises de la Mayenne et le soutien de la Fondation du Patrimoine. Cet Atelier s'adresse aux associations ainsi qu'aux élus et professionnels du patrimoine, de l'environnement et de l'urbanisme. Il a pour objectif de dresser un panorama des règles d'urbanisme, de leurs évolutions actuelles et futures, de présenter les acteurs de la protection du patrimoine et préciser le rôle des associations dans l'aménagement du territoire. Samedi 4 février visites sur le terrain afin d'illustrer les actions concrètes et enjeux patrimoniaux. Renseignements et inscriptions avant le 20 janvier auprès de [Anne Le Clésiau](#), coordinatrice - Tél. 01 42 67 84 00 - Fax 01 42 67 53 46 [Fédération Patrimoine-Environnement](#) - LUR, 20 rue du Borrégo 75020 Paris.

["La restauration du Moulin de Bertoire" et "PREMIO" à Lambesc \(13\), 4 novembre 2011](#), Après-midi d'échanges sur les projets de développement durable organisée par les Associations Conservatoire du Patrimoine de Lambesc et DEFI, avec Mme Corinne LEPAGE, Ancienne ministre de l'environnement, Députée européenne, Présidente de CAP21, et diverses personnalités économiques et politiques locales. [Souscription Fondation du Patrimoine en cours](#).

Etampes (91) Samedi 14 janvier 14 h, Salle Saint-Antoine : « [Les moulins millénaires d'Étampes](#) », conférence de Bernard Gineste (Corpus étampois). **Samedi 4 février à 15 h, Salle Saint-Antoine :** « *Les moines cisterciens et les moulins* » conférence de Karine Berthier.

Boissy-sous-Saint-Yon (91) du 29 janvier au 5 février à La Grange aux anneaux, exposition « Les Moulins » avec l'association Collection-passion.

[Site historique des Forges de Paimpont \(35\)](#) patrimoine industriel MH privé ouvert à la visite [voir Saison 2012](#)

PUBLICATIONS, LECTURES...

retrouvez-les sur www.moulinsdefrance.org/ffam/newpublication

"**Tournez Moulins**", publication éditée par le Musée d'Archéologie du Jura et le Centre Jurassien du Patrimoine, dans la collection Jura & Patrimoine accompagne l'exposition *Tournez moulins! Céréales, moulins & fours du Jura - Ve-XVIe siècles*. Au travers des découvertes réalisées dans le Jura et la vallée de la Saône, en particulier sur le tracé de la ligne LGV, le public découvrira toutes les étapes qui permettent d'obtenir du pain à partir des céréales, depuis le Néolithique jusqu'à l'époque moderne. Jusqu'au 15 janvier 2012, Musée des Beaux-Arts, Place Philibert de Chalon 39000 Lons-le-Saunier. Tél. : 03 84 86 11 73. musee.archeologie@ville-lons-le-saunier.fr www.musees-franchemonte.com.

BULLETINS DES ASSOCIATIONS REÇUS PAR LA FFAM

Moulins au Fil de l'eau, Actualités n°5, décembre 2011, bulletin de l'Association Moulins au Fil de l'Eau (Aisne). Remerciements suite au décès de Mme Quentin. Le nombre des adhérents a doublé en 5 ans. Revue de presse. Sélection de Liens utiles. Petit dossier : électricité des Français + 32 % en 10 ans.

Le Petit Babillard, bulletin des Moulins du Poitou, n°33, décembre 2011 Le mot du président, Daniel Thomas. Trame verte et bleue. L'efficacité énergétique, bilan d'étape. Cent ans à Roussille, d'un siècle à l'autre. Journée détente des Amis des Moulins.

L'Avis de nos moulins, Journal d'Information des Amis des Moulins Marnais, n°17, décembre 2011

Le mot du Président par G Bardoneschi. Gilbert Jacqueminet nous a quittés. La vie de l'association, Visite d'automne sur la Suipe. La visite de l'Ile-de-France. Les moulins des adhérents, le moulin de Boul-sur-Suipe. Il était une fois un arbre, l'Aulne. Dates à retenir. Prochaine AG 13 janvier 2012. Fiche d'André Guyot, le blé.

Flash 91, Association de sauvegarde des moulins en Essonne, n°6, décembre 2011 Editorial de la présidente M.-H. Percy. Fonds de solidarité de la FFAM. Activités du 2^e semestre. Préparation année 2012. Echo des moulins (expo à Dannemois sur la rivière Ecole, le SIARV). Le saviez-vous ? les grains écrasés par nos meules de moulins.

L'Echo de mon moulin, n°50, décembre 2011. Bulletin de l'association des Amis du moulin Chevalier de Messanges (21) Le Babillard. La vieille meule raconte... Les vacances de mon enfance. Il était une fois, septembre 1954. Journées Européennes du patrimoine. Travaux d'automne. Les barrages des moulins, Beaune. Poème. congrès FFAM, Toujours en vente : livres, cartes postales. Un ami nous quitte.

Moulins d'Anjou, Bulletin de l'Association de sauvegarde des moulins d'Anjou, n°113, 4^e trimestre 2011. Editorial, par le nouveau président Gérard Dubaux. Bilan et conclusion du recensement des moulins à eau en Anjou par J Meugé. Herman Webster, Germaine Huard et le moulin de la Croix-Cadeau à Avrillé, par C Cussonneau. Nouvelles des Quatre Vents, à l'AMA. Chez nos amis voisins. A la FFAM (congrès).

Lettre d'information n°23 ARAM Haute-Normandie, décembre 2011 Editorial par Marcel Caron, président. Vie de l'association. Nos moulins, énergie du passé, ressource du futur, SOS DANGER, les moulins 3^e patrimoine de France sont menacés, par Marie-France Caron. Retour en photos sur l'AG 2011, photos et textes François Bertin. Un nouveau moulin dans l'Eure, radioamateurs au moulin du Parc de Bosrobert dans la presse. Propriétaires de moulins, attention... Mon moulin, mon jouet. Portes ouvertes au moulin de Trépied à Compainville (76), les 8 et 9 octobre, chez Bernard et Mauricette Dosière, photos François Bertin, texte Michèle Lechevallier. Un passionné de moulins récompensé : Richard Charles reçoit la médaille de St Martin. Les meules, par Richard Charles. La vie au moulin de la Pannevert, par Sylvie Lesage. La réfection d'un vannage du moulin de Normanville (suite), par François Bertin. Moulins d'ici et d'ailleurs. Nos ailes en croix. Dates à retenir. Fonds de solidarité FFAM. Trombinoscope du CA.

Le Petit Vertonnois, bulletin de l'Association de généalogie et d'histoire de Verton et des environs, AGHVE Côte d'Opale. Série 4 n° 2011. Généopale 2012, 1^{er} forum d'Histoire et généalogie 12 et 13 mai 2012 à Rang-du-Fliers (62) - meuniers et moulins de Verton. La meunerie, un patrimoine, des métiers. Visite au moulin de Luy. Participation à la Journée des moulins du 19 juin, et aux Journées du Patrimoine de septembre.

Le Courier de l'Arias n°71 bulletin des Amis de l'Arias, décembre 2011, Vœux, le nouvel an, histoire. Agenda. La salamandre.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/reseau/departements.swf ou www.moulinsdefrance.org/reseau/liens.html
Vérifiez vos coordonnées, pensez à nous signaler tout changement, oubli ou erreur éventuels, merci.

Statuts et Règlement intérieur de la FFAM en ligne sur www.moulinsdefrance.org page 3 du portail, boutons en bas à droite.

Le contrat d'assurance RC est en ligne www.moulinsdefrance.org/Encours/contrat_assurances.pdf

Pour commander des n° anciens (cf sommaires) de la revue Moulins de France www.moulinsdefrance.org/ffam/mdf.html

DANS CE FLASH TOUS LES MOTS OU GROUPES DE MOTS SOULIGNES BLEU OUVERT UN SITE OU UN DOCUMENT

ⁱ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org page 4 du portail bouton <FLASH>. Echangez vos bulletins...